

Séance ordinaire du 28 octobre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-huit octobre deux mille dix-neuf à dix-sept heures vingt-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-12-60

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 28 octobre 2019.

CE-2019-12-61

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 octobre 2019.

CE-2019-12-62

Avis de motion du Règlement RVCE-2019-19-67 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif (délégation du pouvoir de dépenser au greffier et du pouvoir d'acquérir des immeubles et servitudes au directeur de l'Approvisionnement) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision GRE-2019-264](#)

Le membre du comité exécutif Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors

d'une prochaine séance le Règlement RVCE-2019-19-67 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-264.

Ce règlement a pour objet de subdéléguer au greffier le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats en conséquence et au directeur de l'Approvisionnement le pouvoir d'acquérir des immeubles ou des servitudes dans le cadre de la réalisation de projets inscrits au programme triennal des immobilisations, et ce, en remplacement du chef du Service des biens immobiliers et du directeur des Infrastructures.

CE-2019-12-63

Financement de la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies

[Document d'aide à la décision DTI-2019-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 175 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2020 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2019-12-64

Optimisation de la structure de la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2019-083](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain, d'entériner la nouvelle structure proposée pour cette direction et d'entériner les modifications à l'annexe du recueil des conditions de travail des professionnels non syndiqués, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-083.

CE-2019-12-65

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 48.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
